

## CORÉE

*La convergence du PIB par habitant s'est poursuivie, mais l'écart par rapport aux pays les plus performants reste substantiel en raison du faible niveau de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères

Le coût total, le capital minimum requis et le nombre de formalités à remplir en cas de création d'une entreprise sont nettement supérieurs à la moyenne pour la zone OCDE, ce qui réduit la concurrence de la part des nouveaux entrants potentiels et nuit ainsi à la productivité. En outre, les entrées relativement limitées d'investissements directs étrangers (IDE) font que la concurrence est restreinte sur le marché intérieur.

**Mesures prises :** En 2005, le gouvernement a entrepris, via la Commission de réforme de la réglementation, de réformer près de 1 000 réglementations sur les 7 900 relevant des divers ministères, ce qui a permis de progresser dans certains domaines, notamment par la déréglementation du secteur des valeurs mobilières.

**Recommandations :** Réduire encore les obstacles à l'entrée au moyen d'une réforme de la réglementation, en particulier dans le secteur non manufacturier. Favoriser l'IDE en éliminant les obstacles résiduels pouvant décourager les investisseurs étrangers potentiels, et en particulier les restrictions aux participations étrangères dans les télécommunications et l'électricité.

#### Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à la production agricole est près du double de la moyenne pour la zone OCDE, ce qui fausse les échanges tout en maintenant trop de ressources dans des activités faiblement productives.

**Mesures prises :** La mise en place d'un système d'aides directes au revenu en 2005 devrait réduire la part du soutien des prix du marché, qui atteint actuellement l'essentiel du soutien à la production. Les achats de riz par les autorités publiques ont été supprimés en 2005 et l'accès minimal au marché en faveur des importations de riz doit passer de 4 % de la consommation intérieure à environ 8 %.

**Recommandations :** Modifier encore la composition du soutien en privilégiant les paiements directs par rapport au soutien des prix du marché et réduire le niveau global de l'aide. Éliminer les restrictions qui subsistent en ce qui concerne la taille des exploitations, de manière à améliorer la productivité.

#### Renforcer la concurrence dans le secteur de l'énergie

La restructuration n'a pas progressé dans les secteurs du gaz et de l'électricité, qui restent dominés par des monopoles à capitaux publics. Les distorsions dans la structure des tarifs se traduisent par des subventions croisées entre branches d'activité.

**Mesures prises :** Les prix de l'électricité ont été ajustés afin de mieux prendre en compte les coûts. Cinq sociétés de production ont été mises en place, mais la privatisation envisagée n'a pas été réalisée.

**Recommandations :** Créer des sociétés de production et de distribution indépendantes du réseau de transport. Faire en sorte que les prix reflètent davantage les coûts et mettre en place des régulateurs sectoriels indépendants.

### Autres grandes priorités

- Améliorer le système d'innovation en renforçant les liens entre les établissements de recherche des entreprises, des universités et du secteur public, en assurant une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle et en faisant en sorte que l'enseignement supérieur soit plus performant grâce à une déréglementation et à un renforcement de la concurrence.
- Afin d'accroître les taux d'activité des femmes, développer les établissements privés de garde des enfants en leur laissant plus de souplesse pour leur gestion et en supprimant les tarifs plafonnés fixés par les collectivités locales.